

# Année 1996

Yonne Républicaine 9 Janvier 1996

## Le club des aînés cherche des repreneurs

**Saint-Martin-des-Champs** - Comme il l'avait annoncé il y a quelques semaines, Gérard Soupirot, le président du club des aînés de Saint-Martin-des-Champs, a démissionné de son poste, mardi, lors de l'assemblée générale. Occupant cette fonction depuis janvier 1988, celui-ci souhaite en effet passer le relais et se réserver « un peu plus de temps libre ».

Or lors de cette même réunion, les douze membres du conseil d'administration ont, eux aussi, démissionné. Les motifs sont divers : raisons de santé, autres raisons personnelles et sans doute quelques-uns par sympathie vis-à-vis du président.

Devant une telle série de démissions, l'existence même du club des aînés pourrait être remise en cause. D'autant que lors de l'assemblée générale personne ne s'est manifesté pour assurer la succession. « Même pas pour être administrateur. Et pourtant ce n'est pas faute de l'avoir annoncé », souligne Gérard Soupirot qui restera toutefois membre du club.

Aussi, pour laisser le temps aux bonnes volontés de se manifester encore, une assemblée générale extraordinaire a été programmée le mardi 23 janvier, au foyer municipal.

En attendant, Gérard Soupirot a rappelé le nombre de manifestations proposées gratuitement aux aînés martinais en 1995 : 10 au total dont le spectacle d'Holliday on ice, à Paris. « Quand j'ai pris la présidence, il y avait 9 600 F en caisse. Il y en a aujourd'hui 13 400 F », indique-t-il. Une situation financière saine qui pourrait peut-être motiver les indécis.

**Comité des Fêtes** - Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs tiendra son assemblée générale le samedi 13 janvier, à 18 heures, au foyer communal. Les personnes présentes évoqueront, entre autres, les animations de 1996.



Yonne Républicaine 23 Janvier 1996

## Le club des aînés en passe de disparaître

**Saint-Martin-des-Champs** - Plus que jamais l'avenir du club des aînés de Saint-Martin-des-Champs est compromis. L'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu mardi après-midi n'a pas permis de sortir de l'impasse.

Après l'annonce faite, il y a plusieurs semaines, par Gérard Soupirot, le président du club, de vouloir démissionner, aucun successeur ne s'était manifesté lors de l'assemblée générale ordinaire, début janvier. Pire encore, les membres du conseil d'administration avaient, eux aussi, rendu leur tablier. Raisons personnelles, de santé ou par sympathie vis-à-vis du président, les motifs ont été divers.

« On peut continuer ou alors on dissout le club. » Les propos de Gérard Soupirot, mardi, étaient



on ne peut plus clairs.

### **Maintenir le « minimum vital »**

Pourtant, malgré cette perspective de fermeture, aucune bonne volonté ne s'est manifestée pour la reprise d'un club aux finances saines : 16 000 F en caisse.

« Je déplore vraiment que les plus jeunes d'entre nous ne soient pas présents », a-t-il poursuivi.

Ne souhaitant toutefois pas voir disparaître un club qu'il a présidé durant huit ans, Gérard Soupirot a alors proposé de maintenir « le minimum vital » : les activités du mardi, les goûters anniversaires et le repas de fin d'année. Autrement dit, exit les voyages, la choucroute et le coq au vin.

Mais, pour simplement ouvrir le foyer municipal, trois mardis sur quatre, là encore les bénévoles n'ont pas été légion : une seule personne en tout et pour tout. Insuffisant, en tout cas, pour constituer le bureau d'une association.

Comment un club qui comptait encore l'an passé 90 adhérents peut-il sombrer en si peu de temps ? Pour quelles raisons ses membres actuels ne prennent-ils pas la relève ? Autant de questions sans véritables réponses pour l'instant. Le conseil municipal, qui devrait se réunir prochainement, étudiera, à son tour, si une solution de la dernière chance est encore possible.

---

Yonne Républicaine Février 1996

## **La tournée sucrée-salée du facteur**

**Saint-Martin-des-Champs** - La neige, en Puisaye, elle vous sucre le paysage. Avouez que vous en croqueriez ? Pour Serge Serre, en revanche, la neige, il la préfère une fois salée. Il faut dire que ce Poyaudin est facteur à Saint-Martin-des-Champs. Aussi, lorsque le grand manteau blanc nappe les hameaux de la commune, Serge, lui, déguste. Ou du moins fait tout pour ne pas déguster. « Vous avez vu, il y a des congères », lance-t-il. Mercredi et hier encore, elles ne dépassaient pas les 30 cm mais heureusement, il avait pensé à prendre les bottes.



Le facteur est parti en tournée depuis

9 h 15. En temps ordinaire, celle-ci s'achève entre 13 h 30 et 14 heures. « Tout dépend du nombre de lettres. » Tout dépend aussi de ce que les gens lui racontent. Alors quoi de neuf aujourd'hui ?

Aujourd'hui, il y a de la neige et Serge n'est pas en avance. « Avec un temps comme ça, je mets bien une heure de plus. » La R 5 jaune n'est, en effet, pas dotée d'équipements spéciaux. Autrement dit frein égale glisse. Serge lève le pied, accélère à peine. En allant vers les Minards, notre facteur trace le premier passage de roue.

A la ferme suivante, pas moyen de faire demi-tour. Il faut revenir en marche arrière.

### **La médicaments aussi**

Qu'importe après tout le temps. Dans les hameaux, l'important est que la R 5 de Serge passe. « Pour certaines personnes âgées, je dois bien être la seule personne qu'elles voient de la journée. » Sa visite, pas de doute, est attendue.

D'autant qu'en plus du courrier, le facteur apporte aussi, parfois, les médicaments prescrits par le médecin. Ou autre chose.

Mieux qu'un service, la R 5 jaune est, en fait, une véritable horloge. C'est le facteur ! Tiens, il est déjà 11 heures. La neige, c'est un peu la pile qui s'use. L'important est quelle ne m'arrête pas.

La tournée continue. Arrivé dans la forêt, le facteur entre dans la carte postale. « C'est beau, on se croirait aux sports d'hiver. » Les branches des arbres forment une ogive au-dessus de la route. Vous avez vu sur les calendriers de La Poste, le rouge-gorge ? Le facteur en rencontrera cinq, dix fois... Le rouge-gorge, c'est la cerise sur le gâteau, non ?

## Saint-Martin-des-Champs veut sa halte-garderie

Un projet de halte-garderie à Saint-Martin-des-Champs, c'est fou ? Pas tant que cela du fait de l'absence de crèche et halte-garderie à Bléneau et Saint-Fargeau. L'idée fait donc ses premiers pas.

Une halte-garderie à Saint-Martin-des-Champs, commune de moins de 300 habitants où l'école a, depuis de nombreuses années déjà, séché les rues du village ? Le projet peut, à première vue, paraître surréaliste. Nombre de personnes à Saint-Fargeau ont d'ailleurs été surprises d'apprendre qu'un tel projet existe. Et pourtant, les besoins, eux aussi, existent.

Ainsi samedi après-midi, au foyer communal de Saint-Martin-des-Champs, près de 20 personnes, dont une majorité de mères de famille, sont venues se renseigner. A l'initiative de ce projet, une jeune maman de Saint-Martin, Carole Houssement, installée dans le village depuis près de deux ans. Après avoir été directrice de plusieurs centres de vacances, travaillé au lycée de Tonnerre, elle achève actuellement une formation débouchant sur un Brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD).



### Dans l'ancienne école des filles

« Je suis amoureuse des enfants. J'ai toujours évolué dans le milieu éducatif et comme ici il n'y a rien pour les petits... » Un constat fortement partagé par les mamans présentes. « Il nous faut quelque chose. Sinon on est sans cesse obligé de courir chez Pierre, Paul, Jacques pour faire garder les enfants. »

Alors, du coup, très demandeuses d'une telle structure, elles ont assailli Carole Houssement de questions. « Comment seront organisées les journées ? » « Au début, comment financera-t-on les couches, les chauffe-biberons ? » « Il y aura un médecin attiré à la halte-garderie ou les parents pourront garder leur médecin de famille ? » L'initiatrice du projet n'a pas pu, dès à présent, répondre à toutes ces questions. Après avoir pris des premiers contacts avec les organismes départementaux, elle envisage la création d'une association qui gèrerait la halte-garderie. Serait-elle parentale ou emploierait-elle du personnel qualifié ? Les personnes présentes, samedi, semblaient davantage opter pour la seconde option.

Quant au local, le maire, Roger Foutrier, a proposé d'accueillir la future structure dans l'ancienne école des filles. Ce local d'environ 60 m<sup>2</sup> sera-t-il toutefois suffisant ?

« Il est indispensable de faire venir un responsable de la DDASS pour savoir exactement qu'elles sont les normes à respecter », souligne Gérard Soupirot, conseiller municipal.

### Pas de crèche à Bléneau et Saint-Fargeau

Le projet n'en est donc qu'à ses premiers pas. Une seconde réunion d'information a d'ailleurs été programmée le samedi 2 mars.

Il n'en reste pas moins que les besoins sont réels. Sur les deux cantons de Saint-Fargeau et de Bléneau, aucune halte-garderie ou crèche n'existent actuellement. Pour les familles de ces deux cantons, les crèches les plus proches sont celles de Moutiers - à 6 km de Saint-Fargeau il est vrai - et de Toucy. « Actuellement, nous accueillons cinq enfants de Saint-Fargeau et de Saint-Privé », confie-t-on à la crèche parentale Pirouette, à Moutiers.

Autre constat, 12 enfants âgés de deux ans sont, cette année, inscrits à l'école maternelle de Saint-Fargeau. Deux ans est-ce vraiment l'âge pour entrer en maternelle ? Denise Cornillat, directrice à Saint-Fargeau, n'en est pas persuadée. Mais elle sait aussi que sans ces enfants, la maternelle de Saint-Fargeau pourrait perdre un poste d'institutrice.

Toutefois, le projet martinot demandera plusieurs semaines sinon plusieurs mois pour aboutir. D'ici là, ces enfants de deux ans devraient être « membres » de la maternelle à part entière.

La seconde réunion aura lieu le samedi 2 mars. Pour tous renseignements, les personnes intéressées peuvent contacter Carole Houssement au 86.74.15.58.

## Une association portera le projet d'une halte-garderie

**Saint-Martin-des-Champs** - Le projet d'une halte-garderie à Saint-Martin-des-Champs a fait un premier pas, samedi. Pour monter ce dossier, une association vient en effet d'être créée : « La pépinière du futiau » (1). « C'est la première étape avant tout autre démarche », a insisté Carole Houssement, l'initiatrice du projet, devant les 10 personnes présentes, ce week-end, à la seconde réunion d'information.

Entourée d'un bureau, Roseline Grine a dès lors été élue présidente de cette nouvelle association qui devrait déposer ses statuts à la préfecture d'ici peu. Ses membres vont donc désormais travailler à l'élaboration d'un projet éducatif avant de faire venir un responsable de la PMI (protection maternelle infantile).

Si l'idée initiale concernait la création d'une halte-garderie, il semble, en outre, que celle-ci puisse s'élargir à l'ouverture d'une crèche.

Quoi qu'il en soit, la future structure bien que basée à Saint-Martin-des-Champs, concernerait aussi les communes avoisinantes. Et notamment les chefs-lieux de cantons. Il n'y a en effet aucune crèche ou halte-garderie sur les cantons de Saint-Fargeau et de Bléneau. « Cela rassurerait aussi les parents de pouvoir confier leurs enfants à une structure compétente. Alors que parfois, ils n'ont d'autre choix que de les confier à des personnes qui les collent toute la journée devant la télé », s'est exclamé Martial Hermier, conseiller municipal.

Le projet n'en est toutefois qu'à ses débuts. Au moins bénéficie-t-il désormais d'une équipe pour le porter à terme.

**Le bureau.** - Président : Roseline Grine ; président d'honneur : Roger Foutrier ; trésorier Maryse Reuillard ; trésorier adjoint : Dina Blanchard ; secrétaire : Valérie Girault. Carole Houssement deviendrait alors la directrice de cette future structure.

(1) : le futiau, à Saint-Martin-des-Champs désigne une sorte de flûte fabriquée à partir d'une branche de sureau.



## «La pépinière du Futiau» une nouvelle association qui projette une halte-garderie

**Saint-Martin-des-Champs** - L'association « la pépinière du Futiau » nouvellement créée à Saint-Martin-des-Champs pourrait bien être un jardin. Non pas de jeunes arbres... mais d'enfants.

Le projet en est à ses débuts, mais il est soutenu désormais par l'équipe qui compose cette nouvelle association. Carole Houssement, installée à Saint-Martin depuis deux ans est à l'origine du projet. « J'aime les enfants et j'ai grandi dans un milieu éducatif » précise-t-elle, « à Saint-Martin, il n'y a pas de point d'accueil pour les petits. Souvent les mamans sont obligées de courir à droite ou à gauche pour faire garder leurs enfants, le temps d'une course ». D'où l'idée de mettre sur pied une halte-garderie à Saint-Martin. Ce qui concernerait aussi les communes avoisinantes, à savoir Bléneau, Saint-Fargeau, Saint-Privé, Lavau, Ronchères et Septfonds puisque



aucune structure n'existe pour les tout petits dans ces villes. Il faut aller à Moutiers ou à Toucy, et pour certains ça fait loin.

Lors d'une première réunion pour faire connaître son projet, Carole Houssement a répondu à de nombreuses questions.

Roger Foutrier, maire de Saint-Martin, propose d'accueillir la future halte-garderie dans l'ancienne école de filles. « Les normes à respecter sont strictes » souligne Gérard Soupirot, conseiller municipal, « la D.D.A.S.S. doit visiter le local ».

Après avoir dirigé plusieurs centres de vacances, travaillé au lycée de Tonnerre, Carole Houssement prépare actuellement un BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de direction) et recherche un poste pour une colonie de vacances cet été. Soutenue par une équipe solide, elle peut désormais mener à bien son idée. L'association travaille à l'élaboration d'un projet éducatif qui sera soumis à la protection maternelle infantile. Les statuts de « la pépinière du futiau » seront prochainement déposés à la préfecture.

Des contacts positifs ont déjà été pris avec la C.A.F. et les élus des communes concernées seront bientôt informés en détail du contenu de ce projet.

Pour tous renseignements tél. 86.74.15.58.

---

Yonne Républicaine Mai 1996

## Fête des Gomichons : les absents vont le regretter

**Saint-Martin-des-Champs** - Il n'y avait pas foule, dimanche, à Saint-Martin-des-Champs pour la traditionnelle fête des Gomichons.

Ce n'était pas, pour autant, le désert. En fait, une quinzaine d'exposants avaient fait le déplacement pour le vide-greniers. Toutefois davantage de visiteurs et de brocanteurs n'auraient pas déçu aux organisateurs, en l'occurrence le comité des fêtes. « Il est vrai que le temps n'est pas favorable. Et puis, on a sans doute manqué d'un peu de publicité », constate Philippe Bros, le vice-président.

Domage, effectivement, car il y avait de bonnes choses à voir, à boire et à manger. A commencer par le boudin chaud et épicé à souhait de Gilbert Blouet. En déguster c'était comme si le bon Dieu vous descendait dans le garguillot avec sa culotte en peau de lapin. Ouahhh ! Vous pouviez aussi fouliner dans les anciens cahiers et matériels de l'école. Vous pouviez même vous laisser aller à quelques achats nostalgiques sans craindre d'amincir votre porte-monnaie : 75 F l'ancien pupitre d'écolier, 50 centimes l'ancien manuel de mathématiques. « Il y a des gens qui sont venus à l'école à Saint-Martin et qui ont retrouvé des cahiers leur ayant appartenu » raconte un Martinais.

En somme, les absents ont eu tort. Qu'importe, le comité des fêtes leur donne rendez-vous aux Gomichons de l'an prochain. Et avant cela à la fête de l'étang de Lélou, en juillet. Concours de pêche, concours de pétanque et feu d'artifice seront au programme.

---



## Fête des Gomichons à St-Martin-des-Champs

Nos petits villages veulent maintenir coûte que coûte un minimum d'animations et même si le résultat n'est pas toujours en rapport avec l'effort fourni, il ne faut pas qu'ils se découragent. St Martin-des-Champs continue donc à faire la fête qui a conservé le nom de "fête des Gomichons". Elle avait lieu cette année le 12 mai, donc en pleine période des "Saints de glace". Il ne gelait pas, cependant le temps était plutôt froid et maussade mais à St Martin on brave le calendrier autant que l'isolement.

Le matin était surtout consacré à la brocante et à la gastronomie. Si le public était clairsemé, cela permettait de flâner et de faire un brin de conversation avec les exposants.

L'après-midi se sont ajoutés des stands de jeux qui attirent et retiennent eux aussi quelques flâneurs.

En résumé : trop peu de monde pour une animation pourtant fort sympathique. Continuons, l'an prochain il fera meilleur et les gens se déplaceront plus volontiers.

Yves -R



## Les chèvres jouent les cabots

**Saint-Martin-des-Champs** - La saison ayant pointé le bout de son nez et même passé la tête au travers de l'été, le touriste par l'odeur alléché, fait parfois halte dans les élevages de chèvres. C'est le cas, par exemple, à la « Grande Grange », à Saint-Martin-des-Champs. Chez Michèle, Maurice et Martial Hermier, des particuliers ou des groupes viennent faire une pause fromage. Ainsi, il y a quelques jours, trois classes de Joigny sont venues découvrir la fabrication d'un fromage de chèvre, de la traite à la consommation. Mais étant donné la manière dont certains jeunes Joviniens faisaient danser les pauvres bêtes, il se pourrait que le lait, lui aussi, ait tourné. D'un oeil amusé, Maurice les observe.

« Certains doivent venir dans une ferme pour la première fois. Il ont confondu un canard avec un dindon. » Car l'intérêt d'une telle visite réside tout autant dans la découverte de la ferme que dans la dégustation du produit fini. « Le fromage, pour certains touristes, est un prétexte. Surtout pour les couples avec enfants qui n'ont jamais vu d'animaux de ferme » souligne Martial. Cela fait donc, au moins, deux bonnes raisons de s'y déplacer.



## A Lélou, on a pointé puis on a tiré le feu

**Saint-Martin-des-Champs** - Toutes les conditions étaient réunies, dimanche, pour que la fête de l'étang de Lélou organisée par le comité des fêtes, soit réussie. La chaleur pouvait bien s'abattre ce jour-là, sous les arbres au bord de l'eau, la température est toujours clémente. Pas étonnant, dès lors, qu'une cinquantaine de personnes aient participé au repas du midi. Auparavant, dans la matinée, près de 20 pêcheurs avaient tâté le goujon. C'est Jean-Marie Villaret qui remporta le concours de pêche en prenant 75 poissons. L'après-midi fut, lui, animé par les boulistes : 28 équipes ont disputé le concours, soit environ une quinzaine de joueurs de plus que l'an passé. Enfin, le clou de la journée résidait,



comme chaque année, dans le feu d'artifice. Du canton de Saint-Fargeau ou des cantons voisins, de nombreuses personnes sont en effet venues, à Saint-Martin, clôturer ce week-end riche en festivités.

**Concours de pêche.** - 1. Jean-Marie Villaret (1 660 points) ; 2. André Baron (790 points) ; 3. Mirko Fratelli (160 points).

---

Le Puisayen Octobre 1996

## SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS Kermesse des Aînés

Dimanche 15 septembre, il faisait un temps splendide pour les réunions et kermesses en plein air. L'Association des Aînés de Saint-Martin a pu profiter des rayons de soleil prodigués par Dame Nature.

Dans la cour de la Mairie, différents stands mettaient à l'abri une loterie, un chamboule-tout, et d'autres animations. Entre autres un jeu d'adresse et de dextérité, il s'agissait de transporter une boîte de conserve, petits pois, entre deux lattes en bois sans la laisser tomber, très amusant !

Dans la salle de la Mairie, étaient exposés d'appétissantes pâtisseries concoctées ainsi que des travaux divers par les bénévoles de l'association.

C'est ainsi que cette réunion eut le privilège de rassembler des acheteurs éventuels et amis du Club à cette occasion et à encourager les participants.



## La croix retrouvée a été bénie

**Saint-Martin-des-Champs** - L'abbé Pandevant, en compagnie d'une vingtaine d'habitants de Saint-Martin-des-Champs, a béni, dimanche, la croix de la commune. Celle-ci, qui avait disparu depuis une dizaine d'année, a en effet été retrouvée il y a quelques semaines.

Après avoir été restaurée, cette croix trône désormais à l'entrée d'un terrain situé à l'angle des rues de Saint-Privé et du Square. Comme promis, cet espace va désormais être aménagé de jeux pour enfants notamment. Ces équipements viennent d'être livrés à la commune et devraient donc être posés dans les prochains jours. Quant à l'inscription dont le dernier mot restait indéchiffrable, celle-ci mentionnerait : « Croix érigée en l'honneur de Saint Martin par M. Pegorhié et... M. Feully ». Ce nom d'un ancien conseiller municipal n'est toutefois pas encore confirmé.

